

# Notre-Dame de la Garde ou la "Bonne Mère"

Lieu de dévotion et symbole pour tous les Marseillais, la basilique de la « Bonne Mère » domine Marseille, à 154 m d'altitude. Randonnée des traditions marseillaises, ce circuit vous fera découvrir la basilique Saint-Victor, le four aux Navettes et le musée des Santons.

1 De l'office de tourisme, remonter la *Canebière* et prendre la 1<sup>re</sup> à droite en direction de l'opéra de Marseille. Contourner l'opéra et prendre successivement la *rue Lulli*, la *rue Grignan* sur la droite puis remonter la *rue Breteuil* et le *cours Pierre Puget* jusqu'à l'entrée du **parc Pierre Puget**.

*d'Estienne-d'Orves*, traverser le cours pour rejoindre la *rue Breteuil* et, à gauche, la *Canebière*.

1h15 - Arrivée.

2 20 mn - Passer le portail et monter en direction du square. Le chemin longe une aire de jeux et rejoint un bar-restaurant. Quitter le parc en empruntant la passerelle, puis remonter la *rue Vauvenargues* qui conduit au pied des escaliers de la basilique **Notre-Dame de la Garde**.

3 40 mn - Retour : par le pont-levis, descendre les escaliers et prendre le petit sentier à flanc de colline qui rejoint une route que l'on remonte sur la gauche. À la deuxième intersection, prendre à gauche, puis descendre à droite les escaliers du *boulevard André Aune*, 2 longer le parc par la *rue du Commandant-de-Surian* et traverser le *boulevard de la Corderie*. Descendre la *rue de la Croix*, puis remonter sur la gauche la *rue Neuve-Sainte-Catherine* où se trouve au n° 47 le **musée des Santons**. La rue débouche sur l'esplanade et l'**abbaye Saint-Victor**.

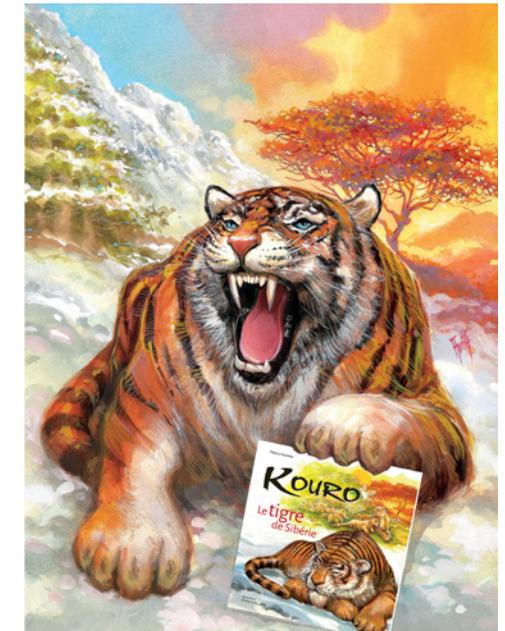
4 1h - Remonter la *rue Sainte*, passer devant le **four aux navettes** qui est aussi la plus ancienne boulangerie de Marseille. À hauteur de la *rue du Fort-Notre-Dame*, deux possibilités s'offrent à vous :

- descendre la rue en direction du vieux port et prendre le ferry-boat qui vous conduit sur le quai du port « Mairie de Marseille ». Du quai, longer le vieux port à droite en direction de la *Canebière*.

1h15 - Arrivée.

ou bien

- descendre la rue en direction du vieux port et prendre à droite les escaliers du *cours*



En vente en librairie ou sur [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

## ACCÈS

Depuis le vieux Port

## FICHE TECHNIQUE

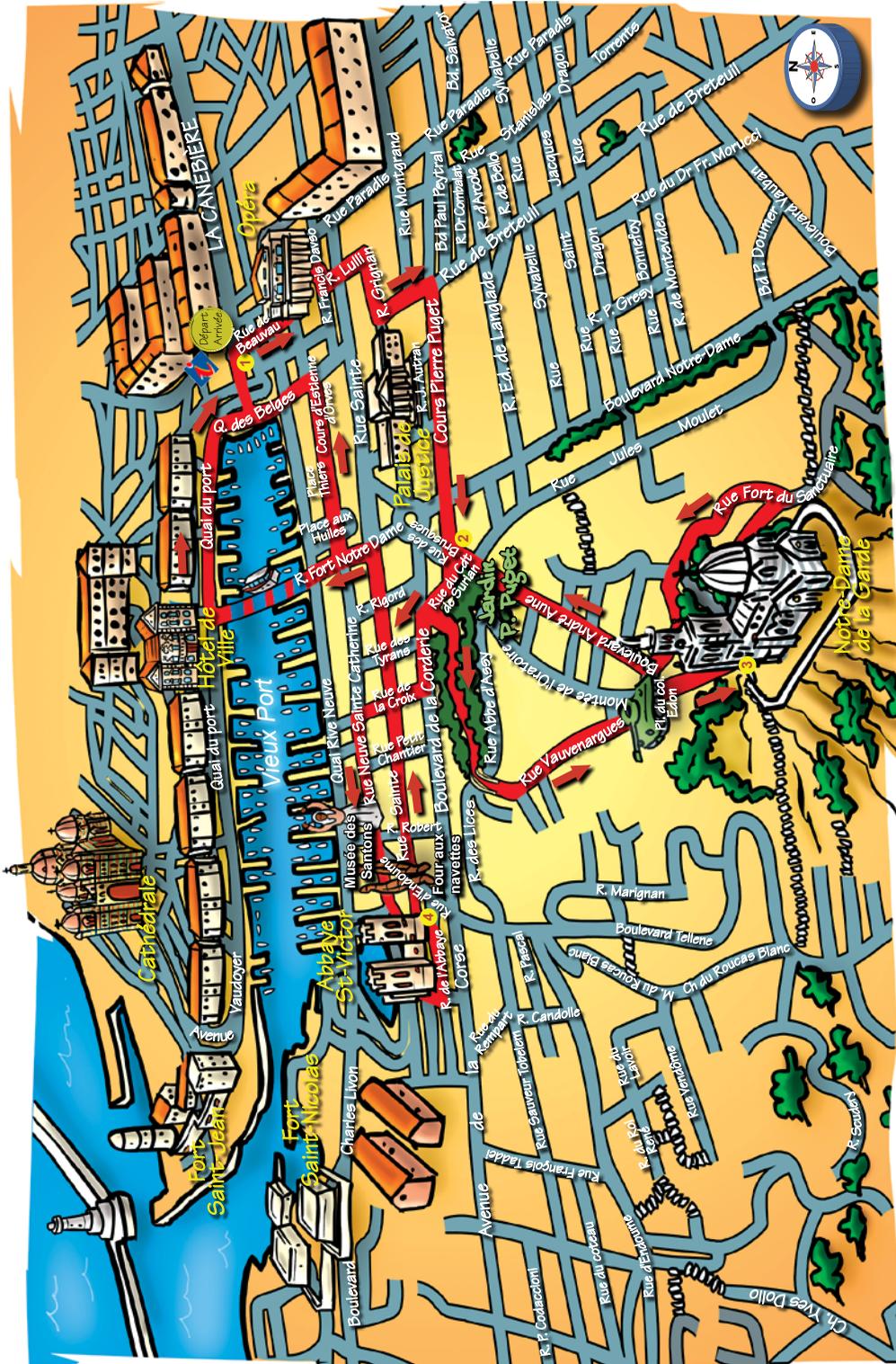
**DISTANCE :** 5,5 km

**TEMPS ESTIMÉ :** 1h15

**DÉNIVELÉ :** 160 m

**DIFFICULTÉ :** promenade. Facile, hormis la dernière montée à N.-D. de la Garde.

**REMARQUE :** randonnée à parcourir en toute saison.



Copyright : Editions les Guides Goursau - [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

Copyright : Editions les Guides Goursau - [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

**De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.**

**Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.**

## RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau **Vert** et **Orange**, ou limité à la tranche d'horaires entre 6h et 11h le matin niveau **Rouge** ou interdit toute la journée niveau **Noir**.

Situation de danger météorologique	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Période de l'année			
Janv. - Avr. - Mai - Oct. - Nov. - Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1<sup>er</sup> juillet au samedi précédant le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **08 11 20 13 13**.

## RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

**Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine de forte amende...**

## QUEL ÉQUIPEMENT ?

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insulations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.

**EN VENTE**  
En librairie ou  
sur [www.guidesgoursau.fr](http://www.guidesgoursau.fr)

**16 balades et randonnées sur Marseille et ses calanques.**  
**Un choix des plus beaux sites à découvrir en famille ou entre amis.**

## LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

## LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

**Promenade :** randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

**Balade :** randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

**Randonnée :** randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

## L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

## LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

*L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.*

## TÉLÉPHONES UTILES

**Météo**

08 92 68 02 13

**Police**

17

**Pompiers**

18 (ou 112, téléphones portables)

**SAMU**

15

**Alpes sommets**

Android App on Google play | Télécharger dans l'App Store

Mont-Blanc  
Alt. 4810m - Dist. 88 km - Coef. 191° - Dén. 2677m